

Référée à l'inspecteur de la Ville pour un estimé.

—De Mme L. Taylor réclamant \$14.95 de dommages à une voiture.

Référée au département des Réclamations.

—De M. Pierre David faisant application pour le poste de gardien du clos de l'avenue DeLorimier.

Déposée sur la table.

RAPPORTS

—Il est

Résolu : Que rapport soit fait au Conseil recommandant d'accepter la rue Resther, de M. Isaïe Préfontaine, à partir de la rue Gilford jusqu'à l'avenue Laurier, gratuitement et sans condition.

—Il est

Résolu : Que rapport soit fait au Conseil recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire construire un égout dans l'avenue Lincoln, à partir de l'extrémité de l'égout existant jusqu'à un point 120 pieds à l'Est.

—Le rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de l'application de la Bell Telephone Co. pour poser leurs fils dans des conduits souterrains dans certaines rues, est pris en considération, et l'étude en est remise à la prochaine assemblée.

—Vu le rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : Que les avocats de la Ville soient requis de dire, si la Ville a un recours oui ou non, contre le propriétaire de l'immeuble portant le No 2366 rue Sainte-Catherine, pour avoir construit, sans permission, une voûte avec dessus en fer et en verre, ladite couverture faisant partie du trottoir en face dudit immeuble.

—Vu le rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : Que MM. John H.-R. Molson & Bros., soient informés que le coût de l'enlèvement des poteaux en face de la brasserie Molson, sur la rue Notre-Dame, devra être payé par ces messieurs, car l'enlèvement desdits poteaux a été nécessité par la nouvelle entrée qu'ils doivent faire.

—Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu : Que M. Ovila Bessette soit nommé gardien de jour à l'enclos de l'avenue DeLorimier.

—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu : Que M. Jos. Beaudoin soit nommé gardien de jour de la ferme d'épuration avec un salaire de \$40.00 par mois, la nomination devant prendre effet le 15 avril. Et de plus, que M. Octave Labelle soit nommé gardien de nuit à la ferme d'épuration avec un salaire de \$40.00 par mois, la nomination devant prendre effet le 1er mai.

—Soumis une formule de soumission pour pierre à dalles, demandant un prix pour la pierre à dalles de 1½ pouce et plus en épaisseur, et aussi pour 2 pouces et plus en épaisseur.

Résolu : Que les devis pour pierre à dalles soient amendés de manière à inclure un prix pour chacune des dimensions ci-dessus spécifiées.

—Il est

Résolu : Que l'inspecteur de la Ville soit requis de demander des soumissions pour tous les égouts évalués à au-delà de \$1,000, et de plus, que tous les égouts évalués à moins de \$1,000 soient construits à la journée.

Ajournée à lundi prochain, à 2 heures p.m.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE

Compte-rendu de l'assemblée du 14 avril

Re demande de la Compagnie du Pacifique Canadien pour la fermeture de certaines rues dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie.

Sont présents : MM. les échevins Lévy, président, Nelson, Larivière, Vallières, Bastien, Robillard et L.-A. Lapointe.

Étaient aussi présents : MM. les échevins Carter, DeSerres, Duquette et Bumbray.

Referred to City Surveyor for estimate.

—From Mrs. L. Taylor claiming \$14.95 damages to waggon.

Referred to Claims department.

—From Mr. Pierre David applying for position as watchman at DeLorimier avenue yard.

Laid on the table.

REPORTS.

—It was

Resolved : That a report be made to Council recommending that Resther street, from Gilford street to Laurier avenue, be accepted gratuitously and unconditionally from Mr. Isaïe Préfontaine.

—It was

Resolved : That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Lincoln avenue, from end of existing sewer to a point 120 feet westwards.

—Consideration of the City Surveyor's report anent the application of the Bell Telephone Co., to lay underground conduits in certain streets, was deferred until next meeting.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved : That the City Attorneys be requested to state whether or not the City has recourse against the proprietor of the immovable No. 2366 St. Catherine street, who without permission constructed a vault with an iron and glass covering forming part of the sidewalk in front of said immovable; the City having been recently condemned to pay damages for an accident which was caused by said iron and glass sidewalk.

—On the report of the Street Inspector, it was

Resolved : That Messrs. John H. R. Molson & Bros., be informed that the cost of removing poles in front of Molson's brewery on Notre-Dame street, must be paid by them, as the removal of said poles is necessitated by the new entrance which is to be made.

—On motion of Ald. Bastien, it was

Resolved : That Mr. Ovila Bessette be appointed day watchman at the DeLorimier avenue yard.

—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved : That Mr. Jos. Beaudoin be appointed day watchman at the sewage farm at salary of \$40.00 per month. Appointment to take effect on the 15th April. And furthermore that Mr. Oct. Labelle be appointed night watchman at the sewage farm at salary of \$40.00 per month. Appointment to take effect on the 1st May.

—Submitted a form of tender for flagstone requiring a price for flagstone 1½ inch and upwards in thickness and also from 2 inches and upwards in thickness.

Resolved : That flagstone specifications be amended so as to include a price for each of above mentioned sizes.

—It was

Resolved : That the City Surveyor be instructed to call for tenders for all sewers estimated to cost more than \$1,000.00, and furthermore that all sewers estimated to cost less than \$1,000.00 be constructed by day labor.

Adjourned until Monday next, at 2 o'clock.

J. H. DILLON,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE

Report of Meeting held the 14th of April.

Re Demand of C. P. R. to close certain streets in St. James and St. Mary's wards.

Present : Ald. Lévy, chairman, Nelson, Larivière, Vallières, Bastien, Robillard and L. A. Lapointe.

Also present : Ald. Carter, DeSerres, Duquette and Bumbray.